



**Prise en charge orthophonique des pathologies vocales  
Du bilan à la rééducation**

Selon la nomenclature générale des actes professionnels, les orthophonistes sont qualifié(e)s pour prendre en charge les dysphonies de l'adulte et de l'enfant. La diversité des pathologies et des protocoles de prise en charge qui y sont associés nécessitent une connaissance anatomique, physiologique mais aussi une connaissance des outils d'évaluation et des outils thérapeutiques qui sont en constante évolution. Cette formation vocale pour les orthophonistes s'organisera sur 4 ateliers durant deux jours et permettra d'appréhender le bilan et la rééducation des laryngopathies bénignes du larynx (laryngopathies dysfonctionnelles et pathologies congénitales).

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

L'objectif de cette formation est d'apporter aux orthophonistes cliniciens les moyens d'aborder les troubles de la voix tant sur le plan conceptuel que sur le plan de l'évaluation et de la rééducation mais surtout de donner des outils immédiatement utilisables en cabinet et de maîtriser les exercices pour pouvoir les proposer par la suite aux patients. Les supports utilisés (vidéos, matériel informatique, outils papiers et outils informatisés ainsi que la présentation de cas clinique et les mises en situation permettront d'illustrer les apports théoriques).

**A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :**

- Analyser les épreuves d'un bilan sur le plan vocal, postural et respiratoire
- Pratiquer les exercices adaptés à chaque pathologie vocale
- Maîtriser les protocoles de prise en charge et les exercices de voix à proposer pour chaque pathologie.

**PUBLIC CONCERNÉ**

Cette formation est accessible à tou(te)s les orthophonistes.

**PRÉ-REQUIS**

Être titulaire d'un diplôme d'état.

**DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION**

Durée de la formation : 14 heures (Sur 2 jours)

Dates de la formation : Le 22 et 23 Mars 2024 de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17H00

Effectifs : 10 à 22 personnes

## **LIEU DE LA FORMATION**

GRENOBLE : L'adresse précise sera mentionnée sur la convocation qui sera envoyée par mail 1 mois avant le début de la formation

## **CONTENU DE LA FORMATION**

### **Programme détaillé de la formation**

#### **Première journée**

**Accueil : 8H30**

**ETAPE 1 : L'acquisition ou le perfectionnement de connaissance et de compétences**

**Format : présentiel**

**Durée : 2 jours**

**Intervenant : Aurélie Ravera-Lassalle**

**Contenu :**

**Atelier 1 : Le bilan vocal : 9H00 à 13H00**

*Séquence 1* : 3 heures

- Descriptif de la passation (voix parlée et voix chantée)
- Annexes (VIH, Phonétogramme, bilan geste vocal parlé et chanté, correspondance notes-fréquences)

*Séquence 2* : 1 heure

- Mises en situation : A l'aide d'un clavier, d'une application ou d'un logiciel : trouver le fondamental, trouver la tessiture et l'étendue vocale, juger une voix à l'aide d'une échelle, Analyser le geste postural et respiratoire sur une vidéo
- Matériel (enregistrements audio et vidéo, logiciels et applications)

**Pause repas**

**Atelier 1 : Le bilan vocal : 14H00 à 15H00**

*Séquence 2* : 1 heure

- Mises en situation : A l'aide d'un clavier, d'une application ou d'un logiciel : trouver le fondamental, trouver la tessiture et l'étendue vocale, juger une voix à l'aide d'une échelle, Analyser le geste postural et respiratoire sur une vidéo
- Matériel (enregistrements audio et vidéo, logiciels et applications)

**Atelier 2 : Le travail vocal : 15h00 à 17H00**

***Séquences 3* : 2 heures**

- Notions vocales
- Descriptif des exercices avec mises en situation
- Annexes (articles, tableau récapitulatif exercices de voix)

## **Deuxième journée**

**Accueil : 8h30**

**Atelier 2 : Le travail vocal : 9h00 à 13H00**

***Séquences 3* : 4 heures**

- Notions vocales
- Descriptif des exercices avec mises en situation et familiarisation avec le clavier
- Annexes (articles, tableau récapitulatif exercices de voix)

## **Pause repas**

**Atelier 2 : Le travail vocal : 14h00 à 15H00**

***Séquences 3* : 1 heure**

- Notions vocales
- Descriptif des exercices avec mises en situation et familiarisation avec le clavier
- Annexes (articles, tableau récapitulatif exercices de voix)

**Atelier 3 : Les pathologies vocales : 15H00 à 17h00**

***Séquence 4* : 2 heures**

- Présentation des pathologies
- Protocoles de prise en charge
- Annexes (articles, tableau récapitulatif des lésions et de leurs caractéristiques, récapitulatif exercices en fonction des pathologies)

**Atelier 4 : Discussion autour de cas cliniques**

***Séquence 5* : Tout le long de la formation pour faire écho à ce qui est vu en formation et faire le lien avec sa propre pratique**

## **ETAPE 2**

**Titre : L'analyse des pratiques professionnelles**

**Format : Présentiel**

**Durée :** Cette étape 2 est intégrée et conduite au fil de la formation consécutivement aux éléments apportés en étape 1. Ce temps d'analyse de pratique correspond à 25% du temps sur une journée de formation

**Intervenant : Aurélie Ravera-Lassalle**

**Contenu :** Evaluation formative tout au long de la formation, contrôle des connaissances avant et à l'issue de la formation et évaluation des pratiques professionnelles par le biais des cas cliniques.

### **REFERENCES ET RECOMMANDATIONS**

- 1.Recommandation pour la pratique Clinique : Dysphonie chronique de l'enfant, SFORL et CFC suivie par ANAES
- 2.INSERM La voix, ses troubles chez les enseignants. Autesserre D, Charpy N, Crevier-Buchman L, Dejonckere P, Eluard F, Fresnel E, Giovanni A, Schoentgen J, Timmermans B. Rapport de recherche. 2006 334p.
3. La voix : anatomie, physiologie et explorations, dirigé par Antoine Giovanni, Ed DeBoeck, Octobre 2021

### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS**

**Les méthodes pédagogiques :** Apports théoriques et nombreuses mises en pratique : méthode active, les apprenants sont mis en situation de faire

**Les moyens pédagogiques :** Utilisation d'outils informatiques (power point) et papiers (articles, résumé en rapport avec chaque atelier, recommandations de l'HAS, bibliographie en rapport avec chaque atelier) et une partie pratique sur outils informatiques (visionnage de vidéos et écoute de fichiers sons avec commentaires et appréciations par les stagiaires) et utilisation de matériel (piano, paille, Kazoo).

**Les méthodes HAS :** Lors de la première étape, l'acquisition ou le perfectionnement de connaissances et de compétences feront l'objet d'un temps dédié avec des objectifs pédagogiques et des supports pédagogiques reposant sur des références actualisées. Lors de la deuxième étape, l'analyse des pratiques professionnelles fera l'objet d'un temps dédié, d'un référentiel d'analyse reposant sur des références actualisées, d'une analyse critique et constructive des pratiques réalisées (objectifs, amélioration...).

**Les supports pédagogiques :** un syllabus est remis au stagiaire le premier jour de la formation

contenant l'intégralité des présentations projetées ainsi que le texte qui accompagne les projections. Par ailleurs, une clé USB (fournie par le stagiaire) contenant tous les exercices pratiqués sous format audio ou vidéos ainsi que les annexes de la formation lui sera remise.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

**Les modalités de contrôle des connaissances :** Un questionnaire d'évaluation de positionnement des acquis est envoyé par mail avant le stage. Dans le cadre de l'évaluation des acquis, ce même questionnaire est proposé aux stagiaires à la fin du stage. Le relevé des notes obtenues avant et après le stage est envoyé aux stagiaires à l'issue de la formation avec le corrigé du questionnaire.

**Les modalités d'évaluation formatives** tout au long de la formation. Cette évaluation des pratiques professionnelles se fera sous forme de quizz, d'exercices... et aussi par le biais de cas cliniques ce qui permettra un temps d'échange concernant les pratiques des participants (difficultés rencontrées, modalités de prise en charge, résultats obtenus...).

**Les modalités de contrôle de la présence à la formation :** Le contrôle de la présence à la formation des participants se fera à l'aide d'une feuille d'émargement présentée deux fois par jour (matin et après-midi)

**Les modalités d'évaluation de la satisfaction :** L'appréciation de la formation se fera à l'aide d'un questionnaire proposé à l'issue de la formation.

**Les modalités d'évaluation du transfert des acquis :** A six mois de la fin de la formation, une évaluation à froid sera envoyée afin d'évaluer la mise en pratique de la formation

### **MOYENS TECHNIQUES**

Les conditions générales détaillées dans laquelle la formation est dispensée sont les suivantes :

La formation a lieu dans une salle adaptée au nombre de participants et accessible aux personnes à mobilité réduite.

La salle disposera d'un écran avec video-projecteur et d'un amplificateur ainsi que d'un tableau blanc  
Le formateur utilisera son ordinateur personnel avec un micro Shurre SM58, le logiciel Vocalab, un piano, diverses applications téléphoniques

Une trousse contenant le matériel vocal nécessaire à la réalisation des exercices sera remise au stagiaire

### **TARIF DE LA FORMATION**

**Sans possibilité de prise en charge :**

**Tarif :** Le coût de la formation sera de 448 euros nets de taxe payables en deux fois (acompte de 100 euros et solde de 348 euros).

**Possibilité de prise en charge Fif-PL : NDA 93132026413, 2024-ed904**

NACPRO : S0720240020006

**Tarif :** Le coût de la formation sera de 448 euros nets de taxe payables en deux fois (acompte de 100 euros et solde de 348 euros). La prise en charge par le Fif-pl est de 150 euros par jour. Le plafond annuel du Fif-pl est de 750 euros.

**Possibilité de prise en charge DPC : Référence de l'action : 99ZV2325001**

**Tarif :** Le coût de la formation sera de 448 euros et de 40 euros de frais de dossier, nets de taxe, payables en trois chèques de 40 euros, de 100 euros (acompte) et 348 euros (solde). Les chèques de 100 et 348 euros seront restitués si le stagiaire remplit toutes ses obligations de prise en charge DPC et quand le DPC aura effectué le règlement auprès de l'organisme Voix et Formations.

Si le stagiaire qui effectue cette formation en passant par le DPC ne remplit pas toutes ses obligations (évaluations, présence), le coût total de la formation sera alors à sa charge. En cas d'annulation au-delà du délai de rétractation, les chèques de frais de dossier et d'acompte (Chèque de 40 euros et chèque de 100 euros) seront dus et ne seront remboursés sous aucun motif.

**Exercice salarié :** Le coût de la formation sera de 448 euros et de 40 euros de frais de dossier, nets de taxe. Paiement après service fait après remise de la facture et de l'attestation de présence.

Une attestation de formation, une attestation de présence et une facture seront remises en fin de formation. Le coût de la formation ne comprend pas le repas de midi.

### **PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)**

**Aurélie Ravera-Lassalle, orthophoniste**

Chargée des TD de voix chantée à l'école d'orthophonie de Marseille

Attachée au service ORL de la Conception à Marseille

Master parole et langage, Université de Provence, Aix-en-Provence

Master en Neuropsychologie, Université Paul Sabatier, Toulouse

Praticien certifié LSVT et OSTEOVOX, Formation ESTILL niveau 1 et 2

Formation CVT niveau 1, Formation Chantvoixetcorps niveau 1 et 2

DESIU de Laryngo-phoniatrie, Marseille.

ACI, affiliée à la SACEM

### **SANCTION DE LA FORMATION**

Une attestation de formation

## **ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES**

« Les personnes atteintes de handicap ou présentant des singularités (maladie chronique, hypersensibilité...) souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter directement notre référente handicap, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. »



## **CONTACT**

**Pour tous renseignements et inscriptions :**

Aurélie Ravera-Lassalle, 06-11-75-90-97, [Leeloulassalle@yahoo.fr](mailto:Leeloulassalle@yahoo.fr)

**Référente handicap**

***Organisme formateur organisateur :***

*Numéro de déclaration d'activité : Enregistrée sous le numéro : « Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.13.20264.13 auprès du préfet (direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur » (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état).*